

La charte du Vivre ensemble

Pour permettre à chacun de vivre un séjour agréable, l'association « La Bécède » et la direction rappellent quelques règles essentielles pour la vie en collectivité.

Cette Charte, après explication, est signée par les membres du personnel, les enfants et les jeunes. Elle représente un contrat moral qui unit tous les acteurs d'un séjour pour son bon déroulement.

Important

La direction d'une session se réserve le droit de renvoyer tout enfant qui posera des problèmes de discipline et dont le comportement sera une entrave à la vie en collectivité, au respect des autres, du matériel et de l'environnement. Tout matériel détérioré par un enfant sera facturé à la personne ou l'organisme responsable de son inscription.

La notion de respect

Respect de l'enfant, (sa personne, son sommeil, ses biens...)
Respect du personnel d'animation et de service (salariés et bénévoles)
Respect du travail des autres (horaires, participation aux activités...)
Respect du matériel sur le site ou en extérieur
Respect de l'environnement et protection du cadre de vie

Les exigences de la loi vis-à-vis des mineurs

Non mixité des lieux de couchage
Alcool, cigarette et tout produit nocif illégal sont interdits

Le droit à l'image

En cours de séjour, le participant peut être amené à être photographié ou filmé. Sauf si le responsable légal le refuse, l'association « La Bécède » pourra utiliser ces images afin d'illustrer ses supports de communication. Elle garantit de ne sélectionner que des photos ou images ne transgressant pas le principe de respect des droits de l'enfant et de protection des mineurs.

Selon l'article 226-1 à 226-8 du code pénal: « tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image » ; c'est pourquoi La Bécède ne sera pas tenue responsable des photos ou vidéos prises et diffusées par les participants et se réserve le droit de porter plainte contre un participant et son représentant légal qui associeraient le nom et l'image de La Bécède à l'utilisation d'images ne respectant pas la protection des mineurs ainsi que le droit à l'image et à la vie privée.

Coupon à renseigner (recto-verso) et à retourner au secrétariat



Pour la prise en compte de cette inscription

- Je joins ce bulletin d'inscription renseigné recto/verso et signé
- Je verse l'acompte de 100 € sur la **pension** (*chèque à l'ordre de APCV La Bécède*)
- Je joins le justificatif original d'aides aux temps libres VACAF- MSA ou autres
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions financières et je les accepte
- J'autorise les responsables du Centre de Vacances à prendre toutes les mesures en cas d'urgence (soins, interventions chirurgicales, hospitalisation, transports par véhicules du camp...)
- Je m'engage à rembourser les éventuels frais médicaux de mon enfant.
- J'autorise l'association à photographier mon enfant durant le séjour ; j'ai pris connaissance des articles concernant le droit à l'image et accepte la charte du vivre ensemble.

Signature du responsable légal de l'enfant

« Modalités d'inscription, Charte du vivre ensemble lues et approuvées »

Date

Signature

**Pas d'inscription
ni de réservation
par Téléphone**

Bulletin d'inscription à
retourner au secrétariat
La Bécède/SEP
3 rue Frugère BP2
30110 LA GRAND COMBE

☎ 04 66 54 82 56

☎ 04 66 54 91 01

✉ contact@labecede.fr

Fermé le mercredi